

Kramgasse 2, Case postale, 3001 Berne  
Téléphone 031 388 87 87  
www.bern-cci.ch

## **Communiqué de presse**

Berne, le 17 septembre 2025

Consultation sur le paquet « Stabilisation et développement des relations Suisse-UE » :

## **L'UCI du Canton de Berne soutient la voie bilatérale, tout en soulevant des aspects critiques**

**Le comité cantonal de l'Union de Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne (UCI) se prononce, dans le cadre de la consultation sur le paquet d'accords avec l'Union européenne, en faveur de relations solides avec l'UE. Le paquet présenté contient à ses yeux des éléments positifs, mais aussi des points critiques.**

Pour le canton de Berne, une région économique axée sur l'exportation et la recherche, un partenariat fiable avec l'UE est essentiel. L'importance économique est considérable : en 2024, 58,5 % des exportations étaient destinées à l'UE. Après une présentation détaillée de la situation ainsi que des exposés pour et contre de la part d'entrepreneurs, le comité juge l'accord globalement positif, tout en relevant des points préoccupants.

« Pour Berne, en tant que site économique et de recherche, l'accès au marché intérieur européen est d'une importance majeure. Le paquet d'accords renforce la stabilité économique du canton. Mais il est essentiel, à nos yeux, que le marché du travail libéral ainsi que des règles comme la majorité des cantons soient préservés au Parlement », explique Daniel Arn, président de l'UCI.

### **Éléments positifs selon le comité :**

- L'accès au marché européen est garanti.
- Le développement de l'ARM est essentiel pour la Suisse – et particulièrement pour le canton de Berne, centre d'exportation et de recherche –, car il supprime la nécessité d'une seconde procédure de conformité dans 20 secteurs.
- Les programmes européens de recherche, d'éducation et d'innovation figurent parmi les plus réputés au monde et sont cruciaux pour la compétitivité du site économique et scientifique bernois.

### **Points critiques relevés :**

- Les mesures prévues en matière de protection salariale restreignent le marché du travail libéral et répondent trop aux exigences des syndicats. Pour l'UCI, il est essentiel de préserver les conditions-cadres libérales du marché du travail suisse.
- L'immigration nécessite une clause de sauvegarde claire qui tienne compte des besoins de l'économie tout en empêchant une fragilisation de l'État social.
- L'absence actuelle de la majorité des cantons est problématique ; l'UCI demande expressément son application, puisqu'il s'agit d'un élément central du fédéralisme et de la stabilité politique de la Suisse.

### **Appel à la responsabilité et à la modération**

La mise en œuvre des mesures intérieures relève désormais de la responsabilité des autorités politiques nationales, afin de garantir des conditions-cadres fiables et compétitives. L'UCI du Canton de Berne appelle les décideurs politiques à agir avec clairvoyance et à prendre en compte les points critiques. L'UCI suivra de près le processus politique et se prononcera en temps voulu sur la votation.

### **Contact :**

Daniel Arn, Président de l'UCI du Canton de Berne, 079 330 31 75